



# Pourquoi Macron réussira là où Sarkozy et Hollande ont échoué ?

P.2

# CORRESPONDANT

*actu*

Mensuel / Edition N°017

07 Décembre 2021 / Prix : 250F CFA

Editorial

## Néo prolétaires !

P.2

## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

P.3

### Combattre la corruption, désormais une affaire de tous les agents de l'OTR



## PRÉSENTATION DU PASS VACCINAL À L'ENTRÉE DES LIEUX DE CULTE :

P.5



# Raison d'Etat et foi ne font pas bon ménage !

Formation:

Les TIC au service de la culture démocratique, vœu du ministère des droits de l'homme et journalistes P.6



Santé :

P.2

### L'OPS-AFRIQUE a désormais un bureau à Kara



**Editorial****Néo prolétaires !**

*Si l'on s'amusait à faire le décompte du nombre d'enseignants exerçant dans les écoles privées du primaire et secondaire au Togo, l'on s'en percevrait que ceux-ci pourront faire 20 fois l'effectif des enseignants du public vu le nombre pléthorique de ces écoles qui ne cesse de s'accroître.*

A chaque rentrée de nouveaux établissements privés se créés et poussent comme des champignons. Ainsi, les jeunes sortants fraîchement des universités accourent pour s'arracher leur premier emploi en attendant de tenter les concours de la fonction publique. Tout comme les prolétaires au 19ème siècle en Europe qui n'avaient que leur force physique à vendre, ces enseignants du privé n'ont que leur savoir à échanger moyennant un maigre salaire car pour les plus chanceux qui ont un contrat écrit, le salaire varie entre 35 mille (SMIG) et 45 mille par mois pour environ 20 heures de travail par semaine.

Cependant, la plupart n'ont que le statut d'ouvrier car ils ne sont payés que par heure (600 à 1000 francs) faisant d'eux des chômeurs durant les congés et les vacances. Par ailleurs, quand les autres fonctionnaires se réjouissent des jours fériés, ces derniers se voient ôter une journée de travail qui leur permettrait d'arrondir la fin du mois.

En effet, c'est la crise sanitaire liées à la covid 19 qui est venue exacerber leur condition de vie et leur a fait prendre conscience de la nécessité de se réunir en syndicat pour mieux défendre leurs intérêts. C'est ainsi que naquit plusieurs syndicats des enseignants du privé à l'instar du SYNEP-TOGO, SYNESEPL-TOGO, SYNE3PL TOGO, SYNAPAP TOGO qui ont entretemps décidé de se fondre en un seul creuset, la Fédération des Syndicats des Enseignants du Privé Laïc du Togo (FESYNEPL). Mais jusqu'à ce jour, aucune avancée, les contrats pour la plupart de ces enseignants sont informels, pas d'immatriculation à la caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS), ils ne jouissent pas de prise en charge effective des maladies professionnelles, des accidents de travail et la mise en place d'une assurance maladie ni de la domiciliation de leur salaire dans une entreprise bancaire afin que ceux-ci puissent effectuer des prêts. Bref, leurs revendications riment avec ceux des prolétaires en Europe il y a plus de 3 siècles. Pire, le gouvernement n'effectue jamais des contrôles d'inspection dans les établissements privés pour le suivi de leurs cahiers de charge et des frais de scolarité.

Sommes toutes, les enseignants du privé sont devenus des laissés pour compte aux mains de leurs bourreaux que sont les promoteurs d'établissements privés qui sans état d'âme afin d'accroître leurs profits diminuent les volumes horaires normaux par classe et multiplient des semaines de devoirs bloqués afin de réduire leur charge salariale. Rendant précaire les conditions de vie de ces travailleurs qui ne savent plus à quel saint se vouer surtout qu'à chaque concours le nombre d'enseignants recrutés est très infime par rapport à la demande. Cependant, le triste constat est que, ce sont les mêmes écoles privées qui embauchent les togolais qui choisissent de faire l'aventure au Bénin, au Burkina, au Niger et au Gabon et qui réussissent à tirer leur épingle du jeu en faisant des réalisations au pays. Est-ce à dire que la fonction d'enseignant du privé au Togo ne doit être qu'un travail intérimaire ?

il revient au gouvernement de prendre des mesures contraignantes à l'endroit des prétendants et des promoteurs d'établissements privés afin que ceci puissent prendre en considération les grades et les diplômes de leurs employés, leur octroyer un salaire conséquent et également des primes incitations comme des primes pour la correction des copies et de proposition de sujets de devoir et d'examens mais également les déclarer à la CNSS.

**Alain Tchédre****Carnet des confidences****Présidentielle 2022 en France : Pourquoi Macron réussira là où Sarkozy et Hollande ont échoué ?**

*En avril 2022, les français voteront pour élire leur président de la république pour les 5 prochaines années. Déjà 38 candidats comptent se lancer dans la course pour occuper l'Elysée. Même si le président actuel Emmanuel macron n'a pas encore officialisé sa candidature c'est dernières actions notamment sa rencontre avec les jeunes africains lors du sommet Afrique - France tenue le 08 octobre dernier à Montpellier dans le sud de la France témoigne de sa volonté implicite de revoir la politique France Afrique s'il est reconduit pour un second mandat.*

Cependant, cette élection sera un challenge pour Macron de prouver qu'il peut mieux faire que Sarkozy et Hollande qui n'ont pas réussi à faire un second mandat à la tête de la France.

Quoi qu'on dise la classe politique française se rajou-



nit, et cette élection serait un test de popularité pour un bon nombre de candidats. Mais les candidats les plus sérieux pour rivaliser avec Macron son bel et bien Marine Le Pen, la présidente du rassemblement national, candidate malheureuse du second tour de l'Election présidentielle de 2017, Jean-Luc Mélenchon, de France insoumise qui avait réalisé un score de 19,58 à la présidentielle dernière, est crédité de 8 à 10% des suffrages ce qui serait le meilleur score à gauche de l'échiquier politique, Anne Hidalgo du parti socialiste et Valérie Pécresse désignée lors des primaires pour défendre les idéolo-

gies des Républicains.

Sommes toutes, aucun candidat de l'opposition n'a la grande côte pour effrayer Macron dont selon les sondages d'Odoxa " est le candidat que les français jugent le plus capable de favoriser la croissance et l'emploi ".

Et la grande interrogation reste à savoir si les français sont prêts à confier la magistrature suprême à une femme vu le sexisme reste encore un pan à franchir pour la démocratie française. Tout ceci nous amène à croire qu'il n'y aura pas un sans deux pour Macron et qu'il réussira là où Sarkozy et Hollande ont échoués.

**Cyprien Combé.**

SHINE CONCEPT

**LAVAGE & REPASSAGE A DOMICILE**

Service disponible partout à lomé +228 97 85 40 05 shineconcept@gmail.com

## Echos de l'OTR

Célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption :  
**Combattre la corruption, désormais une affaire de tous les agents de l'OTR**

Chaque 09 décembre est célébrée la journée internationale de lutte contre la corruption. Dans le cadre de cette journée, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a prévu plusieurs activités qui s'étendront sur la période du 06 au 10 décembre prochain. Le lancement de cette pléiade d'activités a eu lieu hier 06 décembre 2021 au siège de l'office.

Pour cette année, le thème choisit par l'OTR est " tous unis contre la corruption pour une meilleure performance ". Pour ce faire, un webinaire



Une vue de l'assistance

interne et des séances de sensibilisation du personnel ont été organisés en vue d'intensifier la prévention de la corruption. Cette célébration en outre offre l'occasion d'approfondir et d'affiner les approches et stratégies permettant de

renforcer la lutte contre ce fléau à l'office.

A cette occasion, le commissaire général a invité le personnel de l'office à prendre des mesures énergétiques dans les différentes unités afin de combattre ce fléau dont la



Les officiels

pratique constitue un frein à l'atteinte des objectifs avec de forts impacts négatifs sur la collecte des recettes fiscales et douanière.

Pour la petite histoire, l'office togolais des recettes dispose dans son organigramme une direction

chargée de la prévention et de la lutte contre la corruption. Elle mène depuis des actions concrètes afin de freiner l'évolution de ce mal qui gangrène l'administration fiscale togolaise et contribue à l'accroissement des recettes..

R.T.

**LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT FISCAL DANS LES REGIONS - 2021**

L'Office Togolais des Recettes en collaboration avec la Fatière des Communes du Togo (FCT) a lancé ce 18 novembre 2021 à Atakpamé la campagne de recensement fiscal dans les régions économiques du Togo.

C'était en présence de Messieurs Edoh Akakpo et Yao Toyo, respectivement Préfet de la localité (Ogou) et adjoint au Maire de Ogou1 représentant le Maire. L'objectif de ce recensement fiscal géolo-

calisé est d'établir une cartographie des activités économiques sur toute l'étendue du territoire national afin de mieux cerner le potentiel fiscal de chaque commune pour une meilleure politique de développement local.

Le Préfet de l'Ogou et le représentant du Maire d'Ogou1, ont tour à tour remercié l'OTR pour la mise en œuvre de cette campagne de recensement fiscal des entités économiques des localités de l'intérieur du pays. Une opération qui permettra



d'avoir une meilleure lecture des recettes attendues non seulement pour le fonctionnement des com-

munes mais également pour leur développement.

Atta-Kakra Essien, Commissaire des Impôts par intérim, représentant le Commissaire Général, en lançant la campagne a rappelé que cette opération permet de fédérer les efforts et apports de tous pour une répartition juste et équitable des recettes collectées afin de mieux planifier le développement du pays.

Ainsi, après le grand Lomé en 2018, les agents recenseurs sillonneront de nouveau les localités

concernées pour collecter les informations auprès des entités économiques. Ceci permettra de disposer d'une base de données et d'informations fiables selon leurs différentes branches d'activités en vue de mieux définir les actions futures.

Rappelons que ces agents recenseurs, sélectionnés à l'issue d'un processus de recrutement, recevront une formation de dix (10) jours avant l'entame de leur mission sur le terrain.

source : ort.tg



# Les TIC au service de la culture démocratique, vœu du ministère des droits de l'homme et journalistes

Cela est une évidence, les techniques de l'information et de la communication, sont devenues des sources d'informations qui offrent des actualités à chaud aux publics. Mais forces est de constater que ces canaux sont souvent à l'origine des informations peu fiables communément appelées " fakenews " qui à tort ou à raison tuent le vivre ensemble voire la démocratie. C'est dans le but d'amener les voix les mieux autorisées à collecter, à traiter et à diffuser l'information que le ministère des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République (MDHFCRIR) a organisé le 25 novembre dernier à Lomé un atelier d'information et d'échange à l'intention des professionnels des médias.



Photo de famille des participants

culture démocratique, d'échanger et d'analyser avec eux dans quelles mesures les pratiques numériques peuvent modifier, remettre en question ou renouveler le fonctionnement de la démocratie.

En outre, cette rencontre vise à amener les professionnels des médias à prendre conscience de leur rôle et responsabilité dans le renforcement de la culture démocratique. Enfin, cet atelier s'est également donné pour mission de renforcer la

synergie d'action entre les acteurs concernés et le MDHFCRIR.

Pour ce faire, les professionnels des médias présents à cette rencontre ont suivi trois communications dont la thématique de la première est " Etat de droit, démocratie et liberté d'expression et d'information ". la seconde a porté sur les " médias et TIC face aux enjeux de la protection des données à caractère personnel dans un contexte démocratique " et la dernière a planché sur les " médias

et utilisation citoyenne des TIC au service de la culture démocratique " .

A l'occasion, le représentant du ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République, a dans son allocution précisé que cette rencontre était une " occasion de revisiter le fonctionnement de la démocratie par rapport à la contribution et à l'implication de tous les acteurs sociopolitiques, particulièrement les médias qui

occupent une place de choix dans ce processus, avec leur position de 4ème pouvoir " .

Ainsi, selon lui, le gouvernement œuvre sans cesse pour pérenniser le pluralisme des opinions d'où le choix des journalistes pour échanger sur la thématique.

" Le choix des professionnels des médias s'inscrit dans la vision du gouvernement de garantir la pluralité des opinions qui est fondamentale pour la démocratie comme le précise la constitution togolaise du 14 octobre 1992 en son article 26 a-t'il poursuivi.

Notons pour finir que cette rencontre s'inscrit également dans la droite ligne de la mise en œuvre du programme 3 du budget programme du MDHFCRIR : consolidation de la démocratie et de la paix et de l'axe 3 du plan national de développement (PND) en lien avec la feuille de route du gouvernement 2020-2025.

Alain Tchédre

Placé sous le thème " médias, démocratie numérique et participation citoyenne " cet atelier qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de consolidation de la démocratie et de la paix pour le développement a pour objectifs de sensibiliser les professionnels de médias sur l'utilisation citoyenne du numérique ou des TIC au service de la

## L'OPS-AFRIQUE a désormais un bureau à Kara

Porté sur les fonts baptismaux le 3 novembre dernier, l'Observatoire pour la Promotion de la Santé en Afrique (OPS-AFRIQUE) qui a pour but de promouvoir la santé et de défendre les droits des malades dans les centres de santé s'est fixé comme premier objectif la formation des bureaux régionaux et préfectoraux.

La première phase de cet objectif est en marche. Après les bureaux des régions Savanes et de la Maritime, c'est le tour de la région Kara ce dimanche 5 décembre 2021. La réunion est présidée par le secrétaire général de L'OPS-AFRIQUE M. Egnama Balakyem. Elle a permis au secrétaire général de partager avec les membres de la région Kara la vision et les objectifs de l'association et de lancer officiellement les activités dans cette région.



Photo de famille du bureau

L'étape de la formation du bureau a été très déterminante. Elle a été une belle occasion pour tester l'engagement et la détermination des membres présents.

A chaque poste électif les candidats se bousculaient, chacun voulant apporter sa contribution.

Au final, un bureau de 9 membres a été mis sur pied.

C'est donc une étape réussie pour les membres fondateurs de L'OPS-

AFRIQUE qui se disent déterminés à combattre toute forme de violences faites aux malades dans les centres de santé publics, privés et thérapeutiques.

Innocent.

### Composition du bureau régional OPS- Kara

Président : PALI Ezéchiel  
Vice-Présidente : BEKEI Mazalo  
Secrétaire général :

KOUDJOURN K. Essozimna  
Secrétaire générale adjointe : Mme BANABASSA Meri

Trésorière : BODJONA Lidia

Trésorier Adjoint : KPETO Adj Koffi

Conseiller 1: AWEZIMA Essodomna

Conseiller 2: PATALE M. Alex

Conseiller 3: SOUKA Kodzo

### CORRESPONDANT

actu

Edité par CORRESPONDANT.COM

Récépissé n°0600/11/19/ HAAC

**Siège social :** Von face entrée de la principale de la gare routière

#### Directeur de Publication :

TCHÉDRÉ E. Alain

Tel : (+228) 90 89 55 43  
97 73 21 8

#### Equipe rédactionnelle :

Alain Tchédre, Raoul Tetougnaki, Désiré Bagedou, Cyprien Combé.

**Imprimerie :** Direct Print

**Tirage :** 2500 exemplaires

Présentation du Pass vaccinal à l'entrée des lieux de culte :

## Raison d'Etat et foi ne font pas bon ménage !

*La covid 19, n'a pas encore dit son dernier mot ; malgré les efforts consentis : respect des mesures barrières, vaccination à grand échelle, l'inquiétude devient de plus en plus grande et s'est exacerbée avec l'apparition du nouveau variant omicron qui semble être plus redoutable que les précédents.*

*Dans un passé récent, le gouvernement et les leaders religieux avaient tenu une rencontre à l'issue de laquelle le gouvernement avait émis le vœu de voir l'accès des lieux de culte être subordonné à la présentation d'un Pass vaccinal ou d'un test PCR négatif datant d'au moins trois jours.*

Si jusqu'à présent le gouvernement n'a pas décrété la vaccination obligatoire, les restrictions



La Conférence des Evêques du Togo (CET)



Le ministre Payadowa BoukpeSSI

imposées aux populations (présentation d'une preuve vaccinale à l'accès des services publics) prouvent à suffisance qu'elle est implicitement obligatoire et souhaiterait l'étendre également aux lieux de culte.

C'est dans cette perspective que ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale de la décentralisation et du développement des territoires, Payadowa BoukpeSSI a par communiqué en date du 02 décembre

re repousser ce contrôle jusqu'au 10 décembre. Une nouvelle qui a été mal accueillie par les leaders religieux.

Ainsi, la conférence des évêques du Togo (CET) a par un communiqué publié le 1er décembre affirmé qu'ils auraient souhaité rencontrer le ministre d'Etat afin de " lui dire de vive voix leur désaccord avec une telle décision ". Mais par un autre communiqué signé ce 06 décembre, la CET affirme prendre acte et invite " les fidèles

qui auront été empêchés d'accéder à l'intérieur des chapelles et des églises à suivre dans le calme et la ferveur, les célébrations à partir du dehors.

C'est également le même son de cloche de l'Association des ministères et églises du Togo (A.M.E.T) qui via un communiqué daté du 05 décembre dernier réitère leur désaccord par rapport à cette décision. Cependant, elle invite " les fidèles ne disposant pas de pass vaccinal à éviter toute

réaction pouvant déboucher sur des violences, et à suivre dans le calme les cultes du dehors ".

Donc si la raison d'Etat est le principe au nom duquel un Etat s'autorise à violer le droit et la loi au nom d'un critère d'intérêt supérieur, nous pouvons donc déduire que dans le cas d'espèce, la raison d'Etat et la foi ne font pas bon ménage face au rejet et au désaccord manifestés par les leaders religieux.

**Cyprien Combé.**

## BONNES PRATIQUES PARLEMENTAIRES :

### Échange de points de vue entre les députés français et togolais à Lomé

*En visite dans la capitale togolaise, les parlementaires du Groupe d'amitié France-Togo a, en fin de semaine, une séance de travail avec leurs homologues du Togo sur les bonnes pratiques parlementaires. Au menu des échanges, l'évaluation de la situation sécuritaire au Togo et dans la sous-région, entre autres.*



Photo de famille des deux groupes d'Amitié parlementaires

Agenda chargé pour le Groupe d'amitié France-Togo en séjour dans la capitale togolaise. Après l'audience avec la présidente de la représentation nationale, les parlementaires du Groupe d'amitié France-Togo ont échangé avec leurs homologues du Togo, notamment du groupe d'amitié Togo-France, élargi aux membres de la

Commission défense et sécurité.

Il a été question lors des échanges, notamment des bonnes expériences et pratiques parlementaires et la nécessité de dynamiser les relations entre les deux groupes. Après un tour d'horizon de la situation sécuritaire au Togo et dans la sous-région, les deux parties sont passées en

revue les lois de programmation militaire, les attentes des populations par rapport aux forces armées des deux pays, et le travail commun qu'ils doivent mener sur le terrain.

L'autre sujet abordé lors des discussions, a été la question sur la santé des populations togolaises et de l'action sociale des gouvernants. C'était avec la com-

mission santé du parlement qui a retracé les actions du gouvernement togolais en faveur du bien-être des Togolais. Entre programme énumérés, figurent en bonne place le programme "WEZOU" pour l'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né, la CARMAA pour la réduction de la mortalité de la mère en couche, la subven-

tion de la césarienne, la prise en charge des enfants sans acte de naissance, entre autres.

« Les travaux que nous venons de terminer nous ont permis d'échanger sur les thématiques de la défense, de la sécurité, de la santé et de la jeunesse. Nous avons aussi parlé de la parité dans les Assemblées nationales togolaise et française, du fonctionnement comparé des deux parlements pour ressortir les différences, les points positifs et les atouts. Nous avons eu des échanges très riches, fructueux et prometteurs », a indiqué, à l'issue des travaux, la présidente d'amitié France-Togo, Mme Aude Bono-Vandorme.

**@macite.info**

# Omicron : trois inconnues et trois choses que nous savons sur le nouveau variant qui inquiète le monde

Omicron, le dernier variant du SRAS-CoV-2 à avoir été détecté et le plus mutant à ce jour, est au centre de l'attention des autorités sanitaires, des gouvernements et de la population du monde entier.

Certains craignent que, parce qu'il est si différent de la version originale identifiée pour la première fois à Wuhan, en Chine, il soit plus contagieux, plus mortel ou qu'il se moque de l'effet des vaccins et des traitements.

Il est trop tôt pour savoir à quel point nous devons nous inquiéter, préviennent les scientifiques, qui appellent à la prudence tant que l'on ne connaît pas tous les détails.

Différentes projections suggèrent que dans une période de deux semaines nous pourrions avoir des informations plus cohérentes à ce sujet.

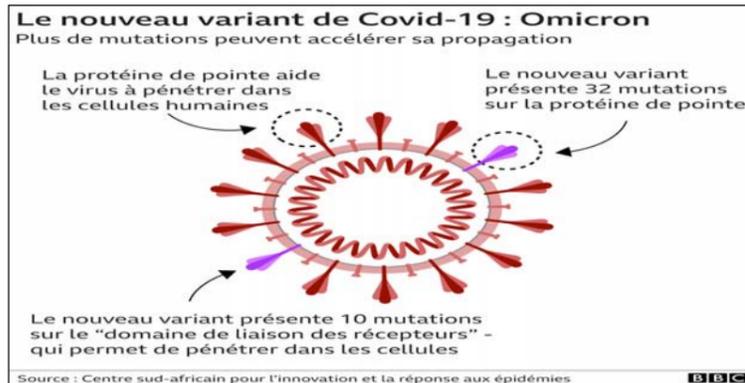
Nous expliquons trois aspects que nous connaissons déjà sur le nouveau variant et les trois inconnues qui préoccupent le plus les experts.

## Que savons-nous ?

### 1. Il s'agit de la variante la plus mutée à ce jour

Il n'y a pas de doute : ce qui inquiète le plus les autorités sanitaires, c'est le nombre élevé de mutations de l'omicron. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a défini comme "variant préoccupant", la catégorie de la liste connue du SRAS-CoV-2 dans laquelle on trouve également les variants alpha, bêta, gamma et delta. Elle comprend les variants du virus qui se transmettent plus facilement, qui sont plus virulents ou qui réduisent l'efficacité des mesures de protection ou des vaccins et traitements disponibles.

Le professeur Tulio de Oliveira, directeur du Centre pour l'innovation et la réponse aux épidémies en Afrique du Sud, pays où il a été détecté pour la première fois, a déclaré qu'il présente une "constellation inhabituelle de mutations" et qu'il est "très différent" des autres variants qui ont circulé. Au total, il compte plus de 50 mutations, soit plus que le Delta, qui domine aujourd'hui dans le monde. "Mais ce n'est pas le nombre de mutations qui importe, mais la position de ces mutations", prévient le virologue Julian Tang, de l'université de Leicester, au Royaume-Uni, sur BBC Mundo. La plupart des mutations de l'omicron se trouvent dans la protéine spike et le domaine de liaison des récepteurs, deux zones qui jouent un rôle dans la manière dont l'agent pathogène pénètre et se fixe à nos cellules. Les modifications sont si nom-



breuses que les scientifiques craignent que notre corps ne reconnaisse pas le virus si nous entrons à nouveau en contact avec lui, même vaccinés.

### 2. Il est plus répandu qu'on ne le pensait

Le variant a été détecté pour la première fois en Afrique du Sud, ce qui n'implique pas qu'il y soit apparu. C'est l'un des pays du continent qui dispose de la plus grande capacité technique pour la détection des variants. Plusieurs pays ont imposé de sévères restrictions à ce pays et à d'autres pays d'Afrique australe. Mais malgré ces restrictions, des cas ont déjà été enregistrés dans plusieurs des pays qui, quelques heures auparavant, avaient annulé des vols ou imposé de nouvelles mesures de contrôle aux passagers en provenance de cette région. La Belgique, premier pays d'Europe à découvrir un cas sur son territoire, a signalé qu'il s'agissait d'un touriste arrivé le 11 novembre d'Égypte.

Le variant a été identifié pour la première fois le 9 novembre, soit deux jours plus tôt.

Au Royaume-Uni, il y a quelques cas enregistrés pour lesquels il n'y a pas d'antécédents de voyage en commun connus, ce qui pourrait être une indication de transmission communautaire, bien que cela ne puisse être connu qu'au vu de l'évolution de la situation.

### 3. La nécessité de taux de vaccination élevés

Les scientifiques ont mis en garde dès le début : Nous ne dominerons pas le virus si le monde entier ne suit pas le rythme dans la course à la vaccination.

Il y a beaucoup d'inégalités dans les taux de vaccination et les pays africains sont en queue de peloton, loin derrière les pays disposant de plus de ressources.

Selon 'Notre Monde en Chiffres', seulement 10% de la population totale de l'Afrique a reçu au moins une dose.

En Europe, aux États-Unis et au Canada, et même en Amérique latine, ce pourcentage dépasse les 60%.

Pour parler de niveaux raisonnables d'immunité, les experts soulignent que plus de 80 % de la

population mondiale doivent être complètement vaccinés.

Il a été démontré que les vaccins protègent non seulement contre les formes les plus graves de la maladie, mais ont également un impact significatif sur le ralentissement de la transmission de l'agent pathogène.

Un large échantillon de la population non vaccinée, comme c'est le cas dans la plupart des pays africains, est un terrain propice à la circulation incontrôlée du virus, à sa mutation et à l'apparition de variants comme l'omicron.

"En fait, ce n'est pas forcément le dernier variant que nous verrons, bien que cela ne signifie pas que chaque nouveau variant implique d'être plus ou moins dangereux que les précédents", contextualise pour BBC Mundo le biologiste José Manuel Bautista, professeur à l'Université Complutense de Madrid.

## Quelles sont donc les trois principales inconnues ?

### 1. Ce variant sera-t-il le plus dangereux de tous ?

L'OMS a averti lundi que le risque posé par l'omicron pourrait être "très élevé".

Pour savoir s'il est plus dangereux, il faudrait ratifier les analyses préliminaires de l'organisme, qui indiquent qu'il comporte un plus grand risque de réinfection et de transmission.

Mais cela n'implique pas qu'il soit plus dangereux. Pour le vérifier, il faudra inévitablement que davantage de personnes soient infectées et que l'on suive leur évolution.

En Afrique du Sud, le docteur Angelique Coetzee, qui est à l'origine de la découverte du nouveau variant, a déclaré à la BBC que les patients qu'elle a traités présentent des symptômes très légers et que, jusqu'à présent, ils n'ont pas nécessité d'hospitalisation.

Mais le virus peut se comporter différemment en fonction de la démographie.

"Les populations de l'Afrique et des pays européens ou nord-américains sont différentes. Par exemple, en Afrique, il y a des pourcentages plus élevés de maladies endémiques et cela peut avoir un impact sur la gravité ou

la transmission du virus", explique Tang.

"Les premiers rapports en provenance d'Afrique indiquent des symptômes plus légers et il n'y a pas de rapports de dommages neurologiques tels que la perte du sens ou de l'odorat", précise Tang.

-Les symptômes de la variante omicron, selon le médecin qui l'a découverte en Afrique du Sud.

"Un nouveau variant plus adapté à l'homme pourrait perdre toutes ces complications que nous avons observées avec d'autres mutations et ressembler davantage aux souches de rhumes courants que nous voyons chaque saison", poursuit-il.

"Mais, comme pour les vaccins, nous ne sommes pas tous pareils. Il y a beaucoup d'hétérogénéité et le virus affecte les gens différemment", ajoute M. Bautista.

### 2. Le virus contournera-t-il l'effet des vaccins et de la réponse immunitaire ?

Avec des vaccinations avancées dans plusieurs pays et de nombreux autres qui doivent encore rattraper leur retard, c'est l'une des inconnues les plus inquiétantes.

"La combinaison des mutations Omicron suggère qu'il y a une évolution sélective et une pression pour échapper à l'effet des vaccins, mais ce n'est pas surprenant", dit Tang.

En Australie, ils ont commencé à faire plus de tests dans les aéroports pour identifier et isoler les cas infectés par le nouveau variant du coronavirus.



Le virologue explique que le fait d'échapper à la réponse immunitaire naturelle ou aux vaccins est une sorte d'évolution logique de tout agent pathogène.

Dans ce cas, deux scénarios hypothétiques s'ouvrent.

Le plus pessimiste ? Qu'un nouveau vaccin soit nécessaire. Son développement prendrait moins de temps que s'il était créé de toutes pièces au début de la pandémie, mais cela prendrait quelques mois.

Un scénario plus optimiste est que, bien que nos corps vaccinés ne reconnaissent pas aussi bien le virus en raison de ses différentes mutations, il est plus doux et n'a pas de conséquences graves.

"Si le vaccin ne protégeait pas

contre le nouveau variant, mais qu'il n'entraînait pas une plus grande gravité, il ne serait pas vraiment important que les vaccins soient moins performants", explique M. Tang.

### 3. Deviendra-t-il le variant dominant ?

Tous les variants sont en compétition pour être dominants. C'est le comportement naturel des virus.

Et pour dominer, les experts s'accordent à dire que le virus doit être très efficace pour être transmis. "Mais nous ne sommes pas encore sûrs qu'il en sera ainsi ou non", précise M. Tang.

C'est pourquoi les experts soulignent que les deux semaines qui suivent seront cruciales pour savoir de quelle manière ce nouveau variant pourrait se manifester.

Jusqu'à présent, les deux variants qui ont été les plus efficaces dans cette course ont été Alpha et Delta. Si l'omicron finira par dominer la scène ou non, il faudra attendre pour le voir. Ainsi que pour savoir s'il sera plus doux ou non.

Les variants entrent naturellement en compétition pour devenir dominants.

Bautista prévient que s'il est plus transmissible et non moins bénin que les précédents, en infectant beaucoup plus de personnes, le pourcentage de décès ou d'admis pourrait être plus élevé.

Tang insiste sur le fait que si elle est plus infectieuse mais moins dangereuse, cela pourrait même être une bonne nouvelle :

le virus est finalement en train de devenir l'un des coronavirus communs, comme la grippe ou le rhume, qui nous affectent à chaque saison.

C'est un scénario que les scientifiques ont envisagé depuis le début de la pandémie.

Quoi qu'il en soit, M. Bautista conclut que "le principal avertissement que nous laissons cette situation est que nous devons vacciner au maximum, maintenir l'utilisation de masques, la distance et la ventilation."

"Tant que nous ne savons pas ce que l'agent pathogène va devenir, nous devons l'empêcher de circuler librement."

Source : @bbc.com

## Coopération Togo-Gabon :

**Séances de travail et partage d'expériences sur l'implémentation des projets prioritaires**

*D'intenses activités ont marqué la visite de travail de deux jours à Lomé de Madame le Premier ministre du Gabon, Rose Christiane Ossouka Raponda à la tête d'une forte délégation.*

Après la rencontre avec le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, la cheffe du gouvernement gabonais a eu des visites de terrain et des séances de travail avec la délégation togolaise conduite par son homologue Madame Victoire Tomégah-Dogbé.

Les séances de travail ont été particulièrement riches en partage d'expériences sur des dossiers prioritaires initiés en faveur des populations respectives des deux pays sous les orientations des Présidents Faure Essozimna Gnassingbé et Ali Bongo Ondimba.

Les deux délégations ont abordé plusieurs thématiques notamment l'inclu-

sion et la protection sociales, l'agriculture, la digitalisation, la communication, l'environnement, le transport, l'économie maritime ainsi que les relations institutionnelles.

Les échanges sur l'inclusion sociale ont essentiellement porté sur le travail et l'accès à l'emploi, la finance inclusive, les initiatives de développement à la base, l'action sociale, l'inclusion de la femme, l'assurance maladie universelle et la formation professionnelle.

En ce qui concerne l'agriculture, les deux parties ont passé en revue des questions relatives aux potentiels et productions agricoles, aux opportunités d'investissement, aux infrastructures de desserts des zones agricoles, au coût énergétique des infrastructures de transformation et d'importation des produits halieutiques et au foncier.

Face aux défis du secteur agricole, le Togo à l'instar



du Gabon envisage de se doter d'une cartographie participative, d'un plan national d'affectation des terres et d'un système d'exploitation halieutique.

La digitalisation des services était également au cœur des échanges entre les deux délégations. Elles ont manifesté un désir de création des axes de coopération pour l'implémentation des différentes composantes du projet Novissi et des approches innovantes dans la gestion de la crise sanitaire au Gabon.

Les deux parties ont, par ailleurs, évoqué la nécessité

de renforcer le cadre réglementaire de la digitalisation de l'administration publique.

Quant au secteur de l'environnement, les deux parties se sont engagées à poursuivre les échanges autour du mémorandum d'entente pour établir un cadre de coopération visant à faciliter l'approvisionnement légal et réciproquement rentable du bois.

Le Togo entend s'inspirer du succès de la politique gabonaise de transformation du bois, en vue de l'installation efficiente d'une unité de transformation du

bois sur le site de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA). Des échanges sont prévus pour identifier les modalités de transfert de compétences.

Le Togo pourra également bénéficier du Gabon du mécanisme d'obtention des crédits carbone, qui permettra à notre pays de supporter son plan de reboisement.

La partie gabonaise quant à elle va tirer profit du Togo dans le domaine de gestion des déchets urbains. La visite au Centre d'enfouissement technique (CET) a permis aux deux délégations d'envisager des axes de coopération.

Les délégations togolaise et gabonaise se sont félicitées de l'alignement entre les visions de développement du Président Faure Essozimna Gnassingbé et son homologue Ali Bongo Ondimba.

**Source :**  
[presidence.gouv.tg](http://presidence.gouv.tg)

## TOGO/CHAMPIONNAT D1-J2 :

**Kotoko défait par Gbohloe-su, l'ASCK enchaîne et un Kakadl sensationnel !**

*Les recettes de la deuxième journée de la D1 ont été connues à la fin des rencontres hier dimanche 05 décembre. Dans le Sud, Kotoko s'incline, pour la première fois de la saison, face à Gbohloe-su des Lacs, son adversaire du jour. Tout le contraire pour l'ASCK qui enchaîne avec une deuxième victoire en deux rencontres dans le Nord.*

Tous les résultats de la deuxième journée du championnat national de première division de football, sont connus. Au Sud, Kotoko de Lavié a été battu par Gbohloe-su local sur le score 3-1. Les Requins mâles se sont ainsi relevés de leur défaite de la première journée devant l'Entente II de Lomé. Le Dynamic

FEDERATION TOGOLAISE DE FOOTBALL					
Première Division		SAISON 2021-2022			
		Journée 2 - Scores			
Samedi 04 déc 2021					
	ASCK	3 - 0		Sara FC	
	AS OTR	0 - 0		AS Togoport	
Dimanche 05 déc 2021					
	Gomido	0 - 0		Entente II	
	Gbohloe su	3 - 1		Kotoko	
	Dyto FC	0 - 0		Anges FC	
	Unisport	1 - 2		Asko	
	AS Binah	1 - 4		Kakadl FC	
	Ifodjè FC	0 - 1		Semassi	

Togolais (Dyto) et les Anges FC de Notsè se neutralisent sur un score nul et vierge but.

Au Nord, Kakadl tient sa première victoire. L'équipe de Colonel Gnama Lata en déplacement, a dompté l'AS Binah 4 buts à 1. À Sokodé, Unisport de la localité accueillait le champion en titre Asko de Kara. Ce choc a finalement tourné à l'avantage des Kondonas de la Kozah qui se sont imposés, 1-2 à Sokodé. Sewonou K. Éli des jaunes et noirs, a inscrit son second but en deux rencontres.

Déjà samedi, les Chauffeurs de l'ASCK ont lynché Sara FC par trois buts à rien. Le derby de Lomé, AS Togo port et AS OTR, s'est soldé par un nul, 0-0.

@macite.info



**du 1<sup>er</sup> octobre au  
15 décembre 2021**

bénéficiez d'un  
**abattement**  
allant jusqu'à

**40%**

*de la*

**valeur en douane**

**de vos VÉHICULES**



**25%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 15 décembre 2021**



**30%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020**



**35%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est comprise entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019**



**40%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux MAD est **antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2019**